



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique monétaire

Question écrite n° 10711

#### Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur l'union monétaire européenne, a nouveau a l'ordre du jour. En France comme en Europe, de nombreux hommes politiques, chefs d'entreprise, banquiers ou économistes souhaitent que, dans un délai rapide, de nouveaux progrès soient faits dans le domaine de l'unification monétaire européenne. Cette opinion est renforcée par l'expérience des fluctuations excessives du dollar, qui a révélé les facteurs d'instabilité que comporte un système de changes flexibles ou chaque pays poursuit une politique monétaire autonome et par les leçons du système monétaire européen, qui a montré à la fois la possibilité d'avoir des changes plus stables en Europe et les défauts d'un accord limité à la stabilisation des changes. Il lui demande quelle est, dans l'objectif de 1992, sa position sur la création d'une monnaie commune européenne.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le système monétaire européen a très largement rempli l'objectif central qui lui était assigné : il a indéniablement été le moteur de la réduction puis de la convergence des taux d'inflation des Etats membres et il a permis de réduire, dans un contexte monétaire international extrêmement trouble, la volatilité des taux de change entre les monnaies européennes. Comme le souligne l'honorable parlementaire, il est cependant maintenant nécessaire de progresser au-delà du système actuel. La mise en place du marché unique y conduit évidemment ; c'est dans cette perspective que le Gouvernement a soutenu la proposition faite lors du Conseil européen de Hanovre des 27 et 28 juin 1988 de confier à un comité la mission d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener, à terme, à l'union économique et monétaire. Ce comité, présidé par M Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes, rendu public un rapport fixant les étapes à franchir pour parvenir à l'union économique et monétaire dans la Communauté. Ses conclusions seront probablement examinées par les ministres des finances puis par le Conseil européen qui se réunira en juin à Madrid. Le Gouvernement porte un jugement d'ensemble favorable sur les propositions contenues dans le rapport du comité et considère qu'il s'agit d'un excellent document de référence pour progresser sur la voie de l'union économique et monétaire européenne. Le Gouvernement approuve, en effet, l'approche à la fois globale et pragmatique retenue : il importe, en effet, dans une première étape, de consolider le système monétaire européen (SME) ; et il est très souhaitable de se fixer également un objectif à long terme vers lequel s'engagent les Etats membres. Les deuxième et troisième étapes décrites par le rapport proposent ainsi, notamment, l'établissement d'un système européen de banques centrales, chargé de la conduite de la politique monétaire, et qui pourrait ultérieurement, s'il en était ainsi décidé, gérer l'émission de la monnaie européenne. En ce qui concerne la création de la monnaie commune européenne, le Gouvernement considère, en effet, qu'il s'agit là d'un objectif souhaitable, dans la mesure où un tel instrument serait à la fois fort utile sur le plan pratique et très symbolique d'un engagement irrévocable vers l'union économique et monétaire. Cette création suppose cependant que des progrès très sensibles aient été accomplis en direction de cette union, et il paraît difficile qu'un tel développement puisse intervenir avant 1993.

## Données clés

**Auteur** : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

**Circonscription** : - Union pour la démocratie française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 10711

**Rubrique** : Politiques communautaires

**Ministère interrogé** : économie, finances et budget

**Ministère attributaire** : économie, finances et budget

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 mars 1989, page 1187